

MANUEL DU CANDIDAT

DELFB2

Versions tout public / scolaire / junior

Sèvres, mai 2021 (mise à jour)

Département évaluation et certifications

MANUEL DU CANDIDAT

DELF B2

Versions tout public / scolaire / junior

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| 1. INTRODUCTION | 2 |
| 1.1 QUI PASSE LE DELF ? | 2 |
| 1.2 POURQUOI PASSER UN DELF ? | 2 |
| 2. C'EST PARTI ! | 4 |
| 2.1 JE CHOISIS LE DELF B2 SI JE PEUX : | 4 |
| 2.2 POUR CONNAITRE MON NIVEAU DE FRANÇAIS | 4 |
| 2.3 POUR M'INSCRIRE A UN EXAMEN | 4 |
| 2.4 JE DECOUVRE L'EXAMEN | 4 |
| 2.4.1 LE DELF VERSION TOUT PUBLIC..... | 5 |
| 2.4.2 LE DELF VERSION SCOLAIRE ET JUNIOR | 6 |
| 3. LES EPREUVES COLLECTIVES | 7 |
| 3.1 LE JOUR DES EPREUVES COLLECTIVES..... | 7 |
| 3.2 LES DIFFERENTS TYPES DE QUESTIONS | 8 |
| 3.3 LA COMPREHENSION DE L'ORAL..... | 9 |
| 3.4 LA COMPREHENSION DES ECRITS | 10 |
| 3.5 LA PRODUCTION ECRITE..... | 11 |
| 4. L'EPREUVE INDIVIDUELLE | 13 |
| 4.1 LE JOUR DE L'EPREUVE INDIVIDUELLE | 13 |
| 4.2 LA PRODUCTION ORALE | 14 |
| 4.2.1 LA PARTIE 1 : LE MONOLOGUE SUIVI..... | 15 |
| 4.2.2 LA PARTIE 2 : L'EXERCICE EN INTERACTION | 16 |
| 5. ET APRES ? | 17 |
| 6. DROITS ET DEVOIRS DU CANDIDAT | 19 |
| 7. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES | 20 |

1. Introduction

Le DELF est le **diplôme d'études en langue française**. C'est un diplôme officiel délivré par le ministère français de l'Éducation nationale. Il y a 4 diplômes correspondant aux 4 premiers niveaux décrits par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) : DELF A1, DELF A2, DELF B1, DELF B2.

Chaque diplôme est indépendant (par exemple, je peux passer le B1 sans faire le A2 avant).

Chaque diplôme évalue 4 compétences :

- Compréhension de l'oral
- Compréhension des écrits
- Production orale
- Production écrite

1.1 Qui passe le DELF ?

Version tout public dans le monde entier

Le DELF s'adresse aux personnes non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français. Peuvent également être autorisés à se présenter à l'examen conduisant à la délivrance du DELF, même s'ils sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français :

- Les élèves des établissements à enseignement homologué à l'étranger ;
- Les personnes qui doivent, en raison d'exigences du pays ou de l'établissement d'enseignement supérieur qui les accueille, justifier de la possession d'un niveau en langue française par référence au cadre européen commun de référence pour les langues.

Version scolaire en France

En France, l'introduction du DELF scolaire est soumise à la signature d'une convention entre France Éducation international et la DGESCO.

Le DELF scolaire est un examen à destination des élèves allophones nouvellement arrivés en France inscrits dans le système scolaire français depuis moins de 4 ans et bénéficiant d'un enseignement de français langue seconde en UPE2A ou en module de suivi linguistique.

Les sessions sont organisées chaque année dans les établissements scolaires selon un calendrier fixé conjointement avec France Éducation international et ne concernent que les niveaux A1, A2 et B1. Le DELF B2 n'entre pas dans le champ de la convention.

Les inscriptions sont gratuites et se font directement dans les établissements scolaires par le biais des CASNAV.

Version scolaire dans le reste du monde (hors France) et version junior dans le monde entier

Le DELF junior et le DELF scolaire sont destinés aux adolescents, étrangers ou Français (originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français), qui n'ont pas le français en langue maternelle, et qui souhaitent valoriser leurs compétences dans cette langue.

Les thématiques du DELF junior et du DELF scolaire sont identiques. Elles s'adaptent aux contextes de la vie personnelle et éducationnelle des adolescents.

1.2 Pourquoi passer un DELF ?

C'est un diplôme officiel, de qualité, harmonisé sur les niveaux du [Cadre européen commun de référence pour les langues](#).

Ce diplôme est reconnu dans le monde entier, et il est valable à vie.

Selon le niveau passé, le DELF peut valoriser un curriculum vitae (CV), et permettre d'obtenir un emploi plus facilement dans une entreprise où la langue parlée est le français.

Le DELF A2 permet de déposer une demande de carte de résident de longue durée en France. Le DELF B1 permet d'obtenir la nationalité française. Le DELF B2, ainsi que les DALF C1 et C2, permettent de rentrer à l'université française, européenne ou francophone, et dans certaines grandes écoles

Ce manuel est destiné aux candidats qui veulent passer le DELF B2 version tout public, scolaire ou junior. Il présente le déroulement de l'examen et propose des conseils pour chaque épreuve mais n'a pas vocation se substituer à une préparation linguistique et méthodologique.

Retrouvez des exemples d'épreuves sur le site de France Éducation international :

<https://www.france-education-international.fr/delf-dalf>

2. C'est parti !

2.1 Je choisis le DELF B2 si je peux :

- ✓ défendre mon opinion en donnant des arguments, des explications et des exemples ;
- ✓ développer mon point de vue et parler des avantages et des inconvénients ;
- ✓ convaincre quelqu'un ;
- ✓ m'autocorriger quand je fais une erreur ;
- ✓ prendre des notes durant une conférence ou un exposé ;
- ✓ reformuler une idée avec des synonymes ou des structures de phrases différentes ;
- ✓ comprendre l'essentiel d'un document d'actualité ou d'un texte abstrait.

2.2 Pour connaître mon niveau de français

Je peux passer le TCF. Je me renseigne sur <https://www.france-education-international.fr/tcf>

Je peux aussi me connecter sur les sites suivants :

- RFI : <http://savoirs.rfi.fr/fr/testez-votre-niveau-de-francais#chapitre-1>
- TV5 Monde : <http://apprendre.tv5monde.com/fr/apprendre-francais/accueil-tcf>
- Ev@lang : <http://www.evalang.fr/fr>. Ce test est proposé par certaines entreprises et certains centres de formation ; je me renseigne sur le site ou directement auprès des centres.

2.3 Pour m'inscrire à un examen





Pour m'inscrire à un examen et connaître les tarifs et les dates de passation, je me renseigne auprès du centre le plus proche de chez moi :

- En France : <https://www.france-education-international.fr/sites/default/files/liste-centres-fr.pdf>
- À l'étranger : https://www.france-education-international.fr/delf-dalf/coordonnees-centres-dexamen_0

Après l'inscription, je reçois une convocation avec le lieu de l'examen, la date et l'heure

2.4 Je découvre l'examen

Il y a trois épreuves collectives durant lesquelles d'autres candidats passent en même temps l'épreuve, dans la même salle, et une épreuve individuelle où chaque candidat est seul devant 2 examinateurs.

| Epreuves collectives | | Durée |
|---|--|---|
|  | Compréhension de l'oral : 2 ou 3 exercices* Écouter des documents et répondre à des questions | 30 minutes |
|  | Compréhension des écrits : 2 ou 3 exercices* Lire des documents et répondre à des questions | 60 minutes |
|  | Production écrite : 1 exercice Écrire 1 texte de 250 mots minimum | 60 minutes |
| Epreuve individuelle | | Durée |
|  | Production orale : 2 exercices Monologue suivi / Exercice en interaction | 20 minutes Préparation de 30 minutes |

* selon le format d'épreuves proposé le jour de l'examen. En effet, deux 2 formats (format 1 et format 2 actualisé) sont en circulation pendant quelques années.

Chaque épreuve est sur 25 points.

Pour obtenir le diplôme, je dois avoir au minimum 50 points sur 100.

Je dois avoir au minimum 5 points sur 25 par épreuve.

Attention : Une note en dessous de 5 points sur 25 dans une épreuve est éliminatoire.

2.4.1 Le DELF version tout public

| ÉPREUVES COLLECTIVES | | DURÉE | NOTE SUR |
|---|---|--------------------|----------|
| 1 Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur plusieurs documents enregistrés (deux écoutes maximum). <i>Durée maximale de l'ensemble des documents : 15 min</i> | 30 minutes environ | /25 | |
| 2 Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur plusieurs documents écrits. | 1 heure | /25 | |
| 3 Production écrite Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique...). | 1 heure | /25 | |
| ÉPREUVE INDIVIDUELLE | | DURÉE | NOTE SUR |
| 4 Production orale Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur. | 20 minutes <i>Préparation : 30 minutes</i> | /25 | |
| Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : 50/100 Note minimale requise par épreuve : 5/25 Durée totale des épreuves collectives : 2 heures 30 minutes | | NOTE TOTALE | /100 |

CODE CANDIDAT -

SAJET_D6910_BCTP_22

Volet à rabattre pour préserver l'anonymat du candidat.

Nom :

Prénom :

3 épreuves collectives :

- Compréhension de l'oral
- Compréhension des écrits
- Production écrite

+

1 épreuve individuelle :

- Production orale







Chaque épreuve est notée sur 25 points.

✓ Pour obtenir le diplôme, je dois avoir au minimum 50 points sur 100.

✓ Je dois avoir au minimum 5 points sur 25 par épreuve.

✗ Une note inférieure à 5 points sur 25 dans une épreuve est éliminatoire.

2.4.2 Le DELF version scolaire et junior

| ÉPREUVES COLLECTIVES | | DURÉE | NOTE SUR |
|---|--|--------------------|-------------|
| 1  Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur plusieurs documents enregistrés (deux écoutes maximum). Durée maximale de l'ensemble des documents : 15 min | 30 minutes environ | /25 | |
| 2  Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur plusieurs documents écrits. | 1 heure | /25 | |
| 3  Production écrite Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique...). | 1 heure | /25 | |
| ÉPREUVE INDIVIDUELLE | | DURÉE | NOTE SUR |
| 4  Production orale Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur. | 20 minutes Préparation : 30 minutes | /25 | |
| Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : 50/100 Note minimale requise par épreuve : 5/25 Durée totale des épreuves collectives : 2 heures 30 minutes | | NOTE TOTALE | /100 |

CODE CANDIDAT -

Volet à rabattre pour préserver l'anonymat du candidat.

Nom :

Prénom :

3 épreuves collectives :

- Compréhension de l'oral
- Compréhension des écrits
- Production écrite

+

1 épreuve individuelle :

- Production orale



Chaque épreuve est notée sur 25 points.

✓ Pour obtenir le diplôme, je dois avoir au minimum 50 points sur 100.

✓ Je dois avoir au minimum 5 points sur 25 par épreuve.

✗ Une note inférieure à 5 points sur 25 dans une épreuve est éliminatoire.

3. Les épreuves collectives

3.1 Le jour des épreuves collectives

(Compréhension de l'oral, compréhension des écrits et production écrite)

- Étape 1 : j'arrive sur le lieu de l'examen 30 minutes avant le début.
- Étape 2 : j'ai avec moi ma pièce d'identité, ma convocation et un stylo.
- Étape 3 : je vérifie l'orthographe de mon nom et je signe la feuille de présence.
- Étape 4 : le surveillant explique le déroulement des épreuves et distribue les sujets.
- Étape 5 : je remplis la première page :

Le code candidat est écrit sur ma convocation. Je le recopie, un chiffre par case.

The diagram shows a rectangular box for the candidate code. On the left, it says "CODE CANDIDAT :". To the right of this text are two groups of five empty square boxes, separated by a hyphen. Below this box is a thick black horizontal bar with a white circular arrow icon on the left and the text "Volet à rabattre pour préserver l'anonymat du candidat" in white.

Nom : _____ Prénom : _____

J'écris mon nom et mon prénom.
Ces deux informations seront cachées, ainsi le correcteur ne connaît pas l'identité du candidat.

Les épreuves collectives durent 2 h 30. Il y a 3 épreuves qui se suivent :

- la compréhension de l'oral (30 minutes)
- la compréhension des écrits (1 heure)
- la production écrite (1 heure)



Pendant les épreuves :

- Il est interdit de parler avec un autre candidat.
- Les dictionnaires sont interdits.
- Le téléphone portable doit être éteint et rangé.

3.2 Les différents types de questions

Pour les épreuves de compréhension, je dois répondre à des questions sur les documents.

Voici, les différents types de questions que je peux avoir :

- **Les questions avec plusieurs choix possibles**

Je choisis la bonne réponse entre trois choix, il n'y a qu'une seule bonne réponse. Si je veux corriger une réponse, j'entoure la réponse que je veux garder.

| |
|---|
| <p>Michel Drancourt...</p> <p>A <input type="checkbox"/> propose de conduire une étude...</p> <p>B <input type="checkbox"/> confirme les résultats d'une étude.... ... sur les téléphones portables.</p> <p>C <input type="checkbox"/> conteste la méthodologie d'une étude...</p> |
|---|

- **Les questions avec réponses courtes**

J'écris la réponse attendue. La réponse peut être un mot, une date, un chiffre, etc.

| |
|---|
| <p>Combien de malades ont bénéficié de dons de sang l'année dernière ?</p> <p>.....</p> |
|---|

Parfois, je dois reformuler la réponse du texte.

| |
|---|
| <p>Expliquez avec vos propres mots l'objectif du principe de responsabilité élargie.</p> <p>.....</p> |
|---|

- **Le vrai ou faux pour la compréhension des écrits**

Je mets une croix dans la case « vrai » ou « faux ». Si on me le demande, je dois justifier en relevant dans le document l'information qui m'a aidé à trouver la réponse.

| <p>Vrai ou faux ? Cochez (X) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. 1,5 point</p> <p><i>1 point par affirmation à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.</i></p> | | | | | |
|--|---|------|------|--|--|
| <p>La totalité des pièces des appareils peut être recyclée.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p> | <table border="1"> <thead> <tr> <th>VRAI</th> <th>FAUX</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="height: 100px;"></td> <td style="height: 100px;"></td> </tr> </tbody> </table> | VRAI | FAUX | | |
| VRAI | FAUX | | | | |
| | | | | | |

3.3 Compréhension de l'oral

L'épreuve de compréhension orale dure 30 minutes. Je dois écouter 2 ou 5 documents audio (selon le format proposé) et répondre aux questions de chaque exercice.

NB : Deux formats (format 1 et format 2 actualisé) seront en circulation pendant quelques années.

ou

| Format 1 – 2 exercices | Format 2 – 3 exercices |
|---|---|
| <p>Exercice 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Objectif : comprendre un document radio authentique long – Type de document : exposé, conférence, documentaire, discours – Nombre de document : 1 – Nombre d'écoute : 2 <p>Exercice 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Objectif : comprendre les informations essentielles d'un document radio authentique court – Type de document : interview, bulletin d'informations, reportage court – Nombre de document : 1 – Nombre d'écoute : 1 | <p>Exercice 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Objectif : comprendre un document radio authentique long – Type de document : exposé, conférence, documentaire, discours – Nombre de document : 1 – Nombre d'écoute : 2 <p>Exercice 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Objectif : comprendre un document radio authentique long – Type de document : exposé, conférence, documentaire, discours – Nombre de document : 1 – Nombre d'écoute : 2 <p>Exercice 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Objectif : comprendre les informations essentielles d'un document radio authentique court – Type de document : interview, bulletin d'informations, reportage court – Nombre de document : 3 – Nombre d'écoute : 1 |



Quelques conseils

- ✓ Je lis les questions avant l'écoute de chaque document et j'essaie d'anticiper les réponses.
- ✓ Attention, il y a parfois deux écoutes parfois mais une seule écoute.
- ✓ Pendant la première écoute, je prends des notes sur le type de document, le thème, l'idée générale, les mots clé, etc.
- ✓ Je reste attentif aux positions et opinions des interlocuteurs, je fais attention aussi au ton employé.
- ✓ Si je ne comprends pas un mot, je m'aide du contexte.
- ✓ Les questions sont dans l'ordre du document audio. La première question concerne le document en général.

3.4 Compréhension des écrits

Cette épreuve dure 1 heure. Il y a 2 ou 3 exercices (selon le format proposé le jour de l'examen). Pour chaque exercice, je dois lire un document et répondre aux questions.

NB : Deux formats (format 1 et format 2 actualisé) seront en circulation pendant quelques années.

ou

| Format 1 – 2 exercices | Format 2 – 3 exercices |
|--|--|
| <p>Exercice 1 : comprendre un texte informatif concernant la France ou l'espace francophone</p> <p>Exercice 2 : comprendre un texte argumentatif</p> | <p>Exercice 1 et 2 : comprendre un texte informatif ou argumentatif</p> <p>Exercice 3 : Comprendre le point de vue d'un locuteur francophone</p> |



Quelques conseils

- ✓ Les exercices sont indépendants ; je commence par celui que je veux.
- ✓ Je partage équitablement mon temps entre les exercices.
- ✓ Pour chaque exercice, je lis d'abord les questions, puis ensuite le texte.
- ✓ Les questions sont dans l'ordre des documents, la première question peut porter sur le sens général.
- ✓ Pendant la lecture des documents, je souligne les informations essentielles qui vont m'aider à répondre aux questions.
- ✓ Je repère aussi les prises de position et le ton employé dans chaque texte.

3.5 Production écrite

Cette épreuve dure 1 heure. Il y a 1 seul exercice. Je dois argumenter un point de vue personnel.

Je peux écrire une contribution à un débat, une lettre formelle, un article critique, un rapport, etc. selon ce que demande la consigne. Je dois prendre position sur un sujet et argumenter pour défendre mes idées. Je dois essayer de convaincre le destinataire.

Au niveau B2, je dois écrire 250 mots minimum. Je peux écrire plus mais je ne dois pas écrire moins.



Comment compter le nombre de mots ?

Un mot est un ensemble de caractères, séparé par un espace. Exemples :

- « Je mange une pomme » = 4 mots
- « J'ai fait des travaux chez moi » = 6 mots (« j'ai » = 1 mot)
- « Rendez-vous » = 1 mot



Quelques conseils

- ✓ Je lis bien la consigne et le document déclencheur avant de commencer.
- ✓ Je repère le thème, le type de document, les mots clés et l'idée principale dans la consigne.
- ✓ J'utilise une feuille de brouillon pour faire un plan et noter mes idées.
- ✓ J'écris un texte cohérent et fluide : il doit y avoir une introduction, un développement et une conclusion.
- ✓ Je pense à nuancer mon opinion en donnant des arguments pour et des arguments contre.
- ✓ Je pense à donner des exemples pour illustrer ce que je dis.
- ✓ Je pense à varier les mots et les expressions en utilisant des synonymes. Je pense aussi à varier mes structures de phrase.
- ✓ Je prends 10 minutes pour vérifier l'orthographe et la grammaire.
- ✓ Je note le nombre de mots en bas de la copie d'examen.

L'évaluation :

Le correcteur utilise une grille d'évaluation expliquée ici.

| | |
|--|---------|
| Respect de la consigne | ... / 2 |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le type de texte demandé dans la consigne peut être une lettre formelle, une lettre personnelle, un essai pour un forum, un article pour un journal, un rapport professionnel. Le type de texte que j'écris correspond à la consigne. ▪ Le thème demandé dans la consigne peut concerner la France ou l'espace francophone. Le thème de mon texte correspond à la consigne. ▪ J'écris 250 mots minimum. Je peux écrire plus mais je ne dois pas écrire moins. | |
| Correction sociolinguistique | ... / 2 |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je peux utiliser les formules d'appel et de politesse adaptées à la situation et au destinataire. ▪ Je peux utiliser un registre de langue adapté à la situation et au destinataire du message. | |
| Capacité à présenter des faits | ... / 3 |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je peux présenter en détail des faits, des évènements ou des situations. ▪ Je peux donner des exemples précis. | |
| Capacité à argumenter une prise de position | ... / 3 |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je peux prendre position sur une idée. ▪ Je peux argumenter en détail et donner des exemples précis. ▪ Je peux donner les avantages et les inconvénients de ce que je dis. ▪ Je peux utiliser des verbes d'opinion comme « je trouve que... », « je pense que... ». | |
| Cohérence et cohésion | ... / 4 |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je peux structurer mon texte : il y a des paragraphes (introduction, développement, conclusion). ▪ La ponctuation est plutôt correcte et facilite la compréhension. ▪ Je peux respecter les règles de mise en page selon le type d'écrit de ma production. ▪ J'utilise des connecteurs pour faire apparaître le lien entre les idées et structurer mon texte. Il sera plus facile à lire. Exemples : « néanmoins, bien que, ainsi, par conséquent, du fait de... ». | |
| Compétence lexicale / orthographe lexicale | ... / 5 |
| Étendue du vocabulaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ J'utilise des mots variés de niveau B2 adaptés au thème de la consigne. ▪ J'évite les répétitions ; j'utilise des synonymes (des mots qui veulent dire la même chose). | ... / 2 |
| Maîtrise du vocabulaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les mots que j'utilise sont correctement utilisés. | ... / 2 |
| Maîtrise de l'orthographe <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je peux orthographier correctement la plupart des mots de niveau B2. | ... / 1 |
| Compétence grammaticale / orthographe grammaticale | ... / 6 |
| Choix des formes <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je peux utiliser les temps du passé : passé composé, imparfait, plus-que-parfait. ▪ Je peux utiliser le conditionnel, le subjonctif, l'impératif, le gérondif. ▪ J'accorde les verbes, noms et adjectifs en genre et en nombre. | ... / 4 |
| Degré d'élaboration des phrases <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je peux varier les phrases simples et les phrases complexes de niveau B2, c'est-à-dire des phrases longues avec plusieurs verbes conjugués et des pronoms (personnels et relatifs, simples et complexes). ▪ Je peux varier entre phrases simples et phrases complexes. | ... / 2 |

| |
|-------------------------|
| Total : ... / 25 |
|-------------------------|

4. L'épreuve individuelle

4.1 Le jour de l'épreuve individuelle

(Production orale)

- Étape 1 : j'arrive sur le lieu de l'examen 30 minutes avant.
- Étape 2 : je garde ma pièce d'identité et ma convocation.
- Étape 3 : je signe la feuille de présence devant mon nom.

Je salue les examinateurs quand je rentre dans la salle.

Il y a deux examinateurs. Un seul examinateur ou les deux me parlent et me posent des questions. Ils prennent des notes sur ce que je dis. Ils écrivent mes erreurs et aussi ce que je réussis.

Il n'y a qu'une seule épreuve : la production orale. Elle dure 20 minutes maximum. J'ai un temps de préparation de 30 minutes.



- Les dictionnaires sont interdits.
- Le téléphone portable doit être éteint et rangé.
- L'examineur me donne une feuille de brouillon et un stylo.
- À la fin, je ne garde aucun document.

4.2 Production orale

Il y a 2 parties. Elles se déroulent dans cet ordre :

- Le monologue suivi : défense d'un point de vue argumenté (5 à 7 minutes)
Je prends 2 sujets, je les lis et je choisis celui que je préfère. J'ai 30 minutes pour préparer ma production.
- L'exercice en interaction : débat

La consigne :

Vous tirerez au sort deux documents parmi ceux proposés par l'examineur et vous en choisirez un.

Vous dégagerez le problème soulevé par le document que vous avez choisi puis vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière claire et argumentée (5 à 7 minutes). Si nécessaire, vous défendrez votre point de vue au cours du débat avec l'examineur.

L'évaluation :

Les examinateurs utilisent une grille d'évaluation. Il y a des notes pour l'ensemble de l'épreuve.

| | |
|--|----------|
| Pour l'ensemble de l'épreuve | ... / 10 |
| Lexique (étendue et maîtrise) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je peux utiliser des mots de niveau B2 adaptés au thème et au contexte du document. ▪ J'évite les répétitions et j'utilise des synonymes (des mots différents qui veulent dire la même chose). | ... / 3 |
| Morphosyntaxe <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je peux faire des phrases simples et des phrases complexes de niveau B2, c'est-à-dire des phrases longues avec plusieurs verbes conjugués. ▪ Je peux utiliser les temps du passé : passé composé, imparfait, plus-que-parfait. ▪ Je peux accorder les verbes, noms et adjectifs en genre et en nombre. ▪ Je peux me corriger si je fais une erreur. | ... / 4 |
| Maîtrise du système phonologique <ul style="list-style-type: none"> ▪ J'ai une prononciation plutôt claire. ▪ J'ai un débit de parole naturel, je ne parle ni trop vite ni trop lentement. ▪ Je peux varier mes intonations. | ... / 3 |



Quelques conseils :

- ✓ Je salue les examinateurs quand j'arrive et quand je pars.
- ✓ Je regarde les examinateurs dans les yeux quand je parle.

Pendant la préparation :

- ✓ Je lis attentivement le document déclencheur, je souligne les mots clés et je repère la problématique du document.
- ✓ J'utilise une feuille de brouillon pour noter mes idées et faire mon plan ; je n'écris pas de longues phrases.
- ✓ Je pense à donner des exemples pour illustrer mes arguments.
- ✓ J'essaye d'anticiper les questions de l'examineur pour préparer le débat.

4.2.1 Partie 1 : le monologue suivi

Exemple de sujet (DELFL tout public) :

✂

► SUJET 4 **Peut-on vivre sans télé ?**

2 à 3% des Français refusent d'avoir la télé chez eux. Qui sont ces réfractaires du petit écran ? Bertrand Bergier, sociologue, professeur à Nantes et à l'Université catholique de l'ouest, à Arradon, a mené une enquête pour le découvrir.

En se lançant à la recherche de ces gens, Bertrand Bergier pensait découvrir une espèce en voie de disparition. En fait, il a trouvé une espèce en voie de développement. Ce sociologue a enquêté auprès de 566 ménages et il en a tiré les grands types. D'abord, ceux qui refusent la télé « *parce qu'elle symbolise la perte des valeurs ou parce qu'elle est considérée comme un outil de manipulation politique* », souligne-t-il. Ensuite, ceux qui considèrent que la télé est dépassée : ce sont les adeptes de l'internet, les 25-35 ans. Enfin, les « *héritiers* », nés avant 1955, qui n'ont jamais vu chez eux la télé et n'ont pas eu envie de s'équiper.

D'après *Letelegramme.com*

Je dois dégager le thème du document et formuler une problématique à partir des éléments importants du document. Puis, je dois présenter mon point de vue sur le sujet avec des arguments et des exemples pertinents.

L'évaluation :

Les examinateurs utilisent une grille d'évaluation pour mettre une note pour cette partie.

| | |
|---|-----------|
| 1 ^{ère} partie – Monologue suivi : défense d'un point de vue argumenté | ... / 7 |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je peux dégager le thème du document et les idées principales. ▪ Je peux formuler une problématique claire et en rapport avec le document. ▪ Je peux annoncer le plan de mon monologue. | ... / 1,5 |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je peux présenter mon point de vue. ▪ Je peux argumenter mon point de vue. ▪ Je peux donner des exemples précis et pertinents. | ... / 3 |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mes idées s'enchaînent dans un ordre logique : il y a un début et une fin (introduction, développement, conclusion). ▪ J'utilise des connecteurs variés pour relier mes idées. | ... / 2,5 |

Quelques conseils :

- ✓ Je présente le document, son thème et sa problématique.
- ✓ Je peux m'aider des informations du document pour développer mon opinion mais je n'oublie pas de développer mes propres idées.
- ✓ Je donne des arguments pour et des arguments contre.

4.2.2 Partie 2 : l'exercice en interaction

Dans cette partie, l'examineur me pose des questions en s'appuyant sur ma production. Je dois réagir à ce qu'il me dit et défendre mon point de vue pour le convaincre.

L'évaluation :

Les examinateurs utilisent une grille d'évaluation pour mettre une note pour cette partie.

| 2 ^{ème} partie – Exercice en interaction : débat | ... / 6 |
|---|---------|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je peux confirmer mon opinion. ▪ Je peux varier mes arguments pour nuancer mes idées. ▪ Je peux donner des précisions sur ce que je dis. ▪ Je peux exprimer la concession. | ... / 3 |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Je peux montrer mon accord ou mon désaccord. ▪ Je peux réagir à ce dit l'examineur. ▪ Je peux défendre mon point de vue. | ... / 3 |



Quelques conseils :

- ✓ Je prends en compte ce que dit l'examineur pour développer mes propres idées.
- ✓ Je donne un maximum d'exemples.
- ✓ Je n'hésite pas à donner un avis contraire à celui de l'examineur : l'objectif de l'épreuve est d'argumenter une prise de position et de montrer que je peux nuancer mes idées.
- ✓ Je montre à l'examineur que je comprends ce qu'il dit et je rebondis sur ses paroles. Par exemple, je peux utiliser « Je comprends ce que vous dites mais... », « Oui, c'est vrai. Toutefois, etc. », « Je ne suis pas d'accord avec vous parce que... ».
- ✓ Si je ne comprends pas ce que l'examineur me dit, je lui demande de reformuler.

5. Et après ?

L'examen est terminé, je dois maintenant attendre les résultats. Je me renseigne sur la date de publication des résultats dans mon centre d'examen.

Je peux être dans l'un des 3 cas de figure :

1. Si je suis admis à l'examen

Mon centre me donne une attestation de réussite provisoire. Je pourrai ensuite retirer le diplôme officiel, qui est valable à vie. Attention à ne pas le perdre !



2. Si je ne suis pas admis à l'examen

Je peux m'inscrire au même examen pour la session suivante.

3. Si j'ai commis une tentative de fraude

Une fraude constitue un délit régi par l'article L331-3 du code de l'éducation et par la loi du 23 décembre 1901 réprimant les fraudes dans les examens.

En cas de flagrant délit de fraude, de tentative de fraude ou de détection de la fraude au moment de la correction de ma copie, je risque :



- l'annulation de mes résultats ;
- l'interdiction de passer l'examen pendant plusieurs années ;
- des sanctions pénales pour les cas les plus graves.

ENTRÉE **SORTIE**

Tout acte non autorisé commis de l'entrée dans la salle d'examen jusqu'à la sortie peut être considéré comme une fraude

Téléphone sur soi, même éteint = **fraude**

Montre connectée

LA COMMISSION DISCIPLINAIRE

Fraude ou tentative de fraude = Le centre prévient le Bureau des diplômes

Dossier de saisine

La Commission disciplinaire se réunit et rend sa décision

Deux types de sanctions peuvent être appliquées : sanctions administratives ou sanctions pénales

COPIAGE / ANTI-SECHE

Échange de brouillons

Falsification diplôme

Vol de sujets

AUTRES INTERDICTIONS

Usurpation d'identité

Plagiat

Communique pendant l'examen

Épreuve collective

LES CONSÉQUENCES

Diplôme

Annulation de l'examen

Interdiction de passer le DELF/DALF pendant plusieurs années (de 1 an à 5 ans)

Fraude aux examens = Délit

Les cas les plus graves sont signalés à la justice

D'après l'infographie du Service interacadémique des examens et concours (SIEC)

6. Droits et devoirs du candidat

Chaque candidat aux épreuves du DELF et du DALF dispose de droits et de devoirs relatifs aux examens.

▪ Inscriptions

Le candidat a le droit de/d'... :

- s'inscrire directement à l'examen de son choix sans devoir justifier de l'obtention de l'examen du niveau précédent ni d'aucun autre examen ou test quel qu'il soit ;
- s'inscrire dans le centre d'examen agréé de son choix ;
- se présenter autant de fois qu'il le souhaite à un examen jusqu'à l'obtention du diplôme, à condition d'avoir obtenu ses résultats avant de procéder à une nouvelle inscription ;
- bénéficier d'un aménagement spécifique s'il est en situation de handicap, à condition de fournir un certificat médical 2 mois avant la date des épreuves ;
- se réinscrire pour la session d'examen suivante après la publication de ses résultats et ce, en cas d'échec comme en cas de réussite à l'examen ;
- demander le remboursement de son inscription ou son report sur la session suivante en cas d'absence justifiée (présenter obligatoirement un certificat médical).

Le candidat a le devoir de/d'... :

- respecter la période d'inscription pour réaliser son inscription auprès d'un centre d'examen ;
- transmettre toutes les informations requises à l'inscription (coordonnées) ;
- régler le montant des droits d'inscription dans la période indiquée ;
- choisir la version de l'examen qui correspond à son profil (grands adolescents et adultes : tout public ou Pro ; jeunes en âge d'être scolarisés en école secondaire : junior et scolaire ; enfants scolarisés en école élémentaire : Prim) ;
- transmettre au centre d'examen son code candidat s'il a déjà passé un examen DELF ou DALF ;
- signaler au moment de son inscription toute situation de handicap et transmettre son certificat médical.

▪ Convocations et passations

Le candidat a le droit de/d'... :

- recevoir une convocation individuelle avec les dates et les horaires des épreuves ;
- utiliser un dictionnaire monolingue uniquement pour les épreuves de production orale du DALF C1, de compréhension des écrits / production écrite et de compréhension de l'oral / production orale du DALF C2 ;
- sortir de la salle de passation des épreuves collectives après la fin de la première heure provisoirement ou définitivement ;
- recevoir des feuilles de brouillon pour préparer ses réponses ;
- écouter le discours de bienvenue du surveillant des épreuves collectives expliquant le déroulement des épreuves et les règles à respecter.

Le candidat a le devoir de/d'... :

- se présenter aux épreuves aux horaires indiqués sur sa convocation ;
- présenter une pièce d'identité valable le jour de l'examen ;
- ranger toutes ses affaires personnelles, d'éteindre ses appareils électroniques et de les placer à l'endroit indiqué par le surveillant ;
- écrire avec un stylo noir ou bleu ;
- respecter l'anonymat de l'examen : le candidat ne doit pas utiliser son vrai nom ou prénom dans ses réponses mais doit utiliser un nom d'emprunt (pseudonyme).
- avoir une attitude calme et respectueuse envers les surveillants et les autres candidats.

Si le candidat ne respecte pas ces règles, il s'expose à des sanctions.

▪ Diplômes et résultats

Le candidat a le droit de/d'... :

- recevoir ses résultats dans un délai raisonnable (maximum : 2 mois) ;
- recevoir une attestation de réussite provisoire s'il en fait la demande auprès de son centre d'examen ;
- recevoir un diplôme, valable à vie, imprimé sur du papier sécurisé non falsifiable ;
- avoir une double évaluation sur ses épreuves (deux correcteurs pour les épreuves collectives et deux examinateurs pour l'épreuve individuelle à l'exception du DELF Prim où un seul examinateur est requis pour l'épreuve individuelle) ;
- avoir une évaluation impartiale ;
- consulter sa copie, quel que soit son résultat, selon les modalités précisées par son centre d'examen.

Le candidat a le devoir de/d'... :

- accepter ses résultats : le jury est souverain et ses décisions sont fermes et définitives. Le candidat ne peut pas contester ses résultats, sauf dans le cas d'une erreur matérielle ou d'une irrégularité des conditions de passation.

Protection des données

France Éducation international ainsi que les centres d'examen garantissent le respect et la protection des données personnelles des candidats. Celles-ci ne seront pas communiquées à des tiers et seront exclusivement utilisées dans le cadre administratif de l'organisation et du déroulement des examens.

7. Informations complémentaires

- Bibliographie et sitographie

http://www.france-education-international.fr/sites/default/files/biblio-flash_ressources-de-preparation-aux-certifications-delf-dalf.pdf

- Inventaire linguistique

<https://www.france-education-international.fr/sources/ressources/inventaire-linguistique-des-contenus-cles-des-niveaux-du-cecrl/files/assets/basic-html/page-1.html#>

- Contacts

Toutes les informations sont sur le site de France Éducation international :

<https://www.france-education-international.fr/delf-dalf>

- Épreuves d'entraînement

Les centres d'examen peuvent organiser des épreuves d'entraînement (compréhension de l'oral et compréhension des écrits uniquement) pour le DELF tout public.

En savoir plus : <https://www.france-education-international.fr/delf-dalf/epreuves-entrainement>

Pour toute demande de renseignements complémentaires, contactez le centre d'examen le plus proche de chez vous.



FRANCE
ÉDUCTION
INTERNATIONAL

Département évaluation et
certifications

1, avenue Léon Journault
92318 Sèvres cedex - France

M. delfdalf@france-education-international.fr

<https://www.france-education-international.fr/>